

MALMEDY



Vivre dans la commune de Malmédyl



Photo prise à The Wall Malmédyl

© Indie Studio

ÉDITO



Suivre l'actualité de la ville :

[www.facebook.com/
CommunedMalmedy](https://www.facebook.com/CommunedMalmedy)



[www.instagram.com/
villedemalmedy/](https://www.instagram.com/villedemalmedy/)



twitter.com/VMalmedy



Bulletin N°43

Graphisme :

CRAFT STUDIO
Nancy SCHAUSS

Impression :

Imprimerie de Waimes
Imprimé sur du papier recyclé

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin communal. (TEXTES et PHOTOS)

Ce bulletin d'informations est envoyé en toutes boîtes sur la commune de Malmedy (7.200 ex.).

Il est également consultable sur le site de la commune : www.malmedy.be

Vous souhaitez y voir traiter une information, contactez :

Benoît Camberlein
benoit.camberlein@malmedy.be

Cher.e habitant.e de la commune,

Le printemps est à nos portes et après un hiver pluvieux, nous aspirons à retrouver lumière et douceur.

Dans ce numéro d'avril, vous trouverez de nombreuses informations à la fois sur les nouvelles procédures plus strictes pour ouvrir un hébergement touristique, les possibilités de déplacement avec la plateforme Mobil'Est ou la carte de nos producteurs locaux remise à jour.

La tension dans le monde agricole est particulièrement prégnante dans une commune comme Malmedy où il y a encore beaucoup d'acteurs qui se battent au quotidien pour nous proposer une alimentation de qualité, de terroir et de caractère. Je ne peux que vous inviter à leur faire honneur. En les soutenant, vous défendez aussi nos paysages façonnés par ces artisans de la terre et vous régalez vos papilles.

Vous découvrirez également des infos sur la vie dans nos écoles, sur les projets de la police, sur des travaux en cours, sur des expositions actuelles ou à venir. A Malmedy et dans nos villages, il se passe toujours quelque chose.

Des explications par rapport au budget communal, au budget participatif ou à la Commission Locale de Développement Rural sont également développées dans ce numéro.

Plus que jamais, la commune de Malmedy est une commune où il fait bon vivre et tous ensemble, nous œuvrons à garder cette qualité de vie, à relever les défis de notre époque et à saisir les différentes opportunités qui se présentent.

Je vous souhaite une bonne lecture et une magnifique saison estivale.

Bien chaleureusement,

Jean-Paul Bastin
Votre Bourgmestre

SOMMAIRE

p.3	BIBLIOTHÈQUE	P. 14	POLICE
p.4	COMMUNICATION SPORT	P. 16	ENVIRONNEMENT
p.5	CULTURE	P. 18	SANTÉ
P. 6	BUDGET	P. 20	ECOLÉ
P. 8	TOURISME	P. 23	CLDR
P. 9	PRODUCTEURS LOCAUX	P. 24	CIMETIÈRES
P. 12	MOBILITÉ	P. 26	TRAVAUX
		P. 27	CPAS



BIBLIOTHEQUE

Un printemps à la bibliothèque



Bibliothèque de Malmedy

080/799.930

malmedy@wamabi.be

Horaire :

Lundi : fermé

Mardi : de 9h à 18h

Mercredi : de 9h à 19h

Jeudi : de 9h à 14h

Vendredi : de 9h à 18h

Samedi : de 9h à 16h

Retrouvez toute l'actualité de votre bibliothèque sur

www.wamabi.be

Le saviez-vous ?

En plus du prêt de médias et des activités qu'elle organise régulièrement, la bibliothèque offre une gamme variée de services et d'initiatives qui sont renforcés pendant la saison printanière.

Ainsi, elle facilite l'échange de semences grâce à sa grainothèque, met gratuitement à disposition (ou à celle de votre association) des jeux en bois géants et garantit un environnement propice à l'étude.

La relance de la grainothèque

Il s'agit d'un point de distribution de semences disponibles pour les citoyens. Celles-ci sont reproduc-

tibles, idéalement locales et cultivées sans pesticides. Elles comprennent une variété de fruits, légumes, fleurs et plantes. Le principe est simple : chacun peut prendre ce dont il a besoin, et pour encourager leur développement, les citoyens sont encouragés à faire des dons en retour.

Une large offre de jeux géants

Pensez aux jeux géants en bois pour égayer vos anniversaires, communion, baptême, fêtes de famille ou d'entreprises.

Le catalogue de la ludothèque (consultable en ligne) s'étoffe et la réservation est indiquée, vu le nombre important de demandes.

Le retour en force des étudiants

Entre avril et juin environ, la bibliothèque soigne spécialement l'accueil des étudiants en période de blocus et à la recherche d'un espace de travail paisible et fonctionnel.

Avec ses nombreux services et documents, elle offre un soutien précieux pour leurs recherches.

MAISON VILLERS

300 ans cela se fête !

Cette année, nous fêtons les 300 ans de la Maison Ville qui a miraculeusement échappé aux invasions successives et aux bombardements de Noël 1944.

Cette belle demeure de tanneur qui a gardé sa remarquable décoration intérieure du 18^e S mérite d'être mieux connue. Elle est d'ailleurs classée "Monument exceptionnel de Wallonie".

Nous mettons donc tout en œuvre pour vous proposer un programme riche et varié qui vous permettra de l'apprécier à sa juste valeur: décoration, petit film, exposition sur le cuir, musique, visites guidées ...

Réservez dès à présent le weekend des 14 et 15 septembre.



COMMUNICATION

S'informer et s'organiser avec l'app Malmedy en poche

Nouvelle appli.



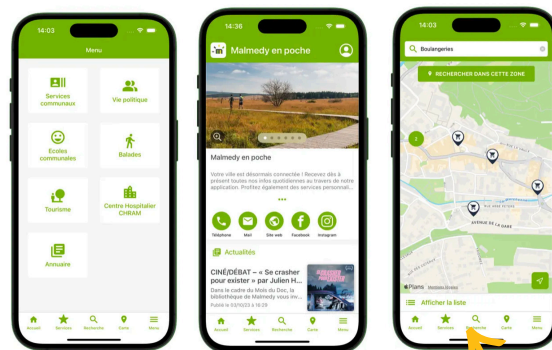
Dans le cadre de son plan de développement numérique, la Ville de Malmedy se dote d'un nouvel outil et propose à la population une application mobile, entièrement gratuite.

Un petit assistant de poche qui s'adresse à toutes et tous et qui permet d'avoir accès rapidement aux informations de la commune.

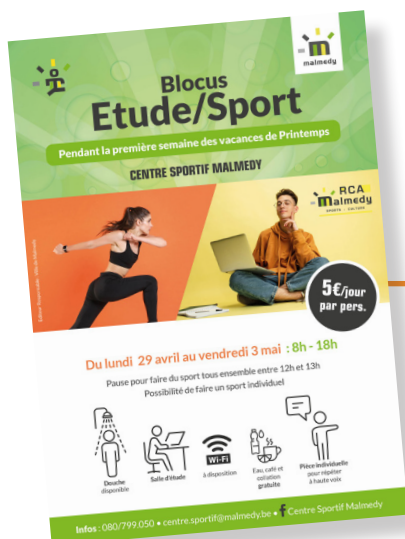
Simple d'utilisation, intuitive et modulable, cette application vient en prolongement des différents outils numériques développés par l'administration communale et ses services.

Elle reprend notamment les rubriques actualités, agenda, les liens vers les randonnées, l'intégration directe de Fix My Street, de Recycle, les démarches administratives, les principaux services communaux, l'annuaire des commerces et associations ...

Toutes ces possibilités rassemblées dans votre poche.



Compatible smartphone et tablette, l'application « Malmedy en poche » est **téléchargeable gratuitement** pour Android et iOS.



SERVICE DES SPORTS

le blocus "Sport-étude"

Pendant les vacances de Noel, une nouvelle activité a vu le jour au Centre Sportif : le blocus « Sport-étude ».

Ce concept, inédit dans la région, consiste à offrir aux étudiants du supérieur la possibilité d'étudier dans le calme toute la journée et se défouler en faisant du sport pendant les pauses.

Nous avons donc mis les étudiants dans les meilleures conditions possibles grâce à nos infrastructures de qualité : salle calme pour étudier, wifi, collation saine, salle individuelle pour répéter à voix haute, matériel à disposition pour les appareils informatiques, vestiaires et douches après le sport ... A midi, les étudiants se dirigeaient vers la salle de sport pour se défouler et s'aérer l'esprit. Au menu, différents sports comme le badminton, le tennis de table, le volley, le basket et le mini-foot.

Le succès fut total puisque nous avons recensé 32 élèves différents pendant ces deux semaines, dont certains sont venus tous les jours. Nous avons également eu beaucoup de retours positifs des élèves et, cerise sur le gâteau, nous avons appris que la plupart d'entre eux ont brillamment réussi leurs examens.

Cette activité sera évidemment répétée pour le prochain blocus de juin.

Nous vous retrouverons donc avec plaisir du lundi 29 avril au vendredi 3 mai !

CULTURE

Malmundarium – Expo

Grands Formats – Nature

Du 16 mars au 22 septembre, deux jeunes photographes, François Küpper et Florian Simon, exposent au Malmundarium plus d'une cinquantaine de photographies animalières.

Quand le talent du photographe se lie à la beauté de son environnement surgit une émotion qui emmène le visiteur dans un parcours immersif à sensations.

Grands Formats/Nature est une exposition d'images, d'instantanés privilégiés, résultat d'une attente parfois longue pour que la nature se montre et offre le moment unique de la prise de vue.



Malmundarium

Place du Châtelet, 9
www.malmundarium.be
Tel. 080 799 668

Il pleut des Cordes

Comme chaque année, notre festival musical égayera la fin de l'été.



Cette fois encore, le programme sera des plus alléchants. Du 23 août au 8 septembre inclus, des artistes confirmés et des jeunes musiciens locaux talentueux vous feront voyager dans le vaste répertoire musical. Ils se produiront dans le cadre exceptionnel de la cour intérieure du monastère.

Le programme détaillé vous parviendra par flyer ou sur Facebook.

EAU



Sécurisation de l'alimentation en eau de la Ville de Malmedy

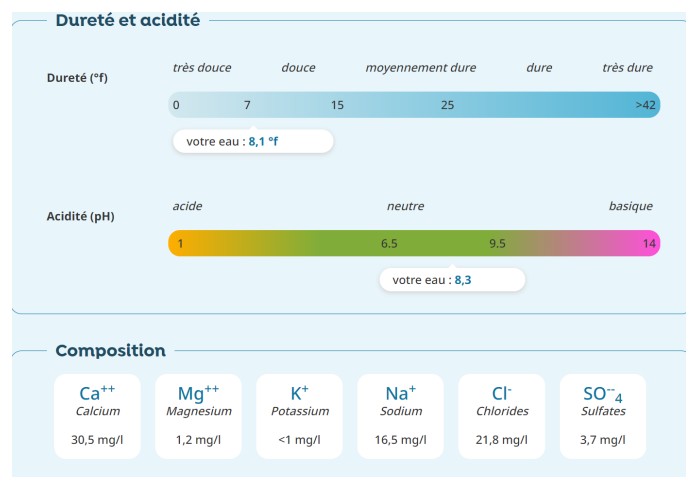


Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau de la Ville de Malmedy, certaines canalisations sont raccordées au réseau des barrages d'Eupen/ La Gileppe.

Ce sont les canalisations en vert qui sont passées sur le réseau d'Eupen/la Gileppe. Certains habitants se sont posés la question de la teneur en calcaire.

La SWDE nous a informé qu'il n'y a aucun risque d'augmentation du calcaire (nous étions <5 °F et à présent on est à 8,1 °F en dureté), l'eau est toujours considérée comme douce.

Plus d'informations sur le captage lié à votre adresse : www.swde.be



BUDGET

Budget communal

Le budget communal se compose de deux parties principales : le budget ordinaire et le budget extraordinaire.



Le budget ordinaire concerne les dépenses courantes de la commune, telles que les salaires du personnel, les frais de fonctionnement et les subventions accordées à d'autres institutions.

Le budget ordinaire de la Ville de Malmedy est à l'équilibre, c'est-à-dire que les recettes couvrent l'ensemble des dépenses.

EN 2024, 24.224.675,03 € DE RECETTES ET 24.184.836,96 € DE DÉPENSES SONT PRÉVUES.

Dépenses

• **Dépenses de personnel (40,49%)**.

• **Dépenses de fonctionnement (17,51%)** : Couvrent les frais de fonctionnement courants.

• **Dépenses de transfert (30,83%)** : Subsidés alloués à d'autres institutions telles que le CPAS, la Zone de police, la Zone de secours et la Régie Communale Autonome pour la gestion du Hall Omnisport.

• **Dépenses de dette (11,36%)** : Remboursement de la dette.

Recettes

• **Recettes de prestations (12,07%)** : Locations de bâtiments et ventes de bois.

La vente de bois représente entre 3,5 % et 4,5 % de l'ensemble des recettes de la Ville.

• **Recettes de transfert (87,42%)** : Subsidés reçus d'autres niveaux de pouvoir et fiscalité.

La commune reçoit en plusieurs subsidés d'autres institutions pour l'organisation de l'enseignement, de la crèche, du plan de cohésion sociale, de l'accueil temps libre, du service énergie...

• **Recettes de dette (0,51%)** : Dividendes reçus des intercommunales (gaz, électricité,...).

Quant au budget extraordinaire, il est dédié aux investissements à long terme dans des domaines tels que la mobilité, le patrimoine, le tourisme, le sport et l'éducation.

Ces investissements visent à améliorer la qualité de vie de nos citoyens et à renforcer l'attractivité de notre ville.

Budget Extraordinaire

Quelques exemples d'investissements qui pourraient être entamés en 2024 :

- Mobilité : Route d'Espérance, entretien des voiries, parking du site du Relais.
- Patrimoine : Rénovation de l'hôtel de ville.
- Tourisme et attractivité : Prime à l'investissement pour les commerçants et l'HORECA, War Museum, parc d'activité économique d'Intermills.
- Sport : Améliorations à la piscine Mon Repos..
- Économie d'énergie : Changement de points lumineux, audit de bâtiments.
- Éducation.

Connaissez-vous la différence entre le budget et le compte ?

Le budget communal est comme un plan de dépenses pour une année à venir, où la commune prévoit combien elle va dépenser et où elle va obtenir son argent.

Le compte communal, lui, c'est ce qui a réellement été dépensé et ce qui a été engrangé. Cela permet de voir si les prévisions du budget se sont réalisées ou s'il y a eu des changements en cours de route.

Le budget de l'année suivante est présenté chaque année en décembre, tandis que le compte de l'année précédente est présenté en mai.



BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif : à vos projets citoyens !



La Commune de Malmedy lance son 4^e budget participatif ! Un budget de 25.000€ est dédié pour soutenir vos projets.

Vous êtes passionnés par l'environnement, la culture, le sport, l'éducation, le bien vivre ensemble, ou un autre domaine, une idée vous tient à cœur ?

N'hésitez pas à la proposer au jury citoyen qui choisira les projets financés cette année.

Le budget participatif, c'est quoi ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative à travers lequel vous pouvez proposer des projets d'intérêt général visant à l'amélioration de votre cadre de vie.

L'objectif est de promouvoir la démocratie citoyenne en offrant la possibilité à tous de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la convivialité, la mobilité, l'environnement ou la transition énergétique. Une idée pour le village ?

Un projet de quartier ?

Une piste pour créer du lien ?

Le budget participatif ouvre les portes à vos projets les plus audacieux.

Tous les citoyens, associations, comités, clubs sportifs, mouvements de jeunesse ou entreprises de Malmedy peuvent déposer un projet.

Depuis 2020, 70.000 € ont été investis dans vos projets.

À quels critères doivent répondre les projets ?

Afin d'être jugés recevables, les projets proposés devront :

- rencontrer l'intérêt général ;
- apporter une plus-value au territoire communal, toucher un plus grand nombre de citoyens ;
- avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants ;
- relever des compétences communales,
- être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours à Malmedy
- avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux...)
- répondre à un ou plusieurs défis de la stratégie du PCDR (voir sur le site de la commune)
- respecter les règles d'engagement d'un crédit du budget extraordinaire (par exemple : achat de matériel, la réalisation de petits travaux) ;
- être réalisables dans un délai de maximum d'un an.

Qui peut répondre à l'appel ?

Toute association ou groupement d'habitants (avec un porteur de projet) du territoire de Malmedy ;

Calendrier

• **Les projets doivent être rendus pour le 4 mai 2024** par courrier en utilisant le formulaire disponible sur le site de la commune. Pendant cette période une aide vous est proposée pour remplir les dossiers (voir en bas d'article).

• **Début mai** : réunion du jury citoyen de sélection qui vérifie que les demandes répondent aux critères définis et priorisent les projets recevables. Les projets peuvent être financés en totalité ou en partie, selon l'éligibilité des montants demandés.

• **15 mai** : validation par la Commission Locale de Développement Rural des projets choisis.

BESOIN D'AIDE POUR ÉLABORER VOTRE DOSSIER : VOUS AVEZ UN PROJET MAIS NE SAVEZ PAS ENCORE COMMENT L'ARTICULER ? VOUS VOULEZ VÉRIFIER QU'IL RENCONTRE BIEN LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Vous pouvez nous contacter par mail via cldr@malmedy.be

Vous souhaitez ouvrir un hébergement touristique ?

(Gîte, Chambre d'hôtes, B&B, Airbnb, etc.)



Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre avant d'ouvrir un hébergement.

1. Introduire une demande d'exploitation

Le demandeur devra introduire auprès du Collège communal une demande qui contient son projet, la capacité et les conditions d'exploitation. La personne de référence doit pouvoir se rendre sur place en moins de 10 minutes.

2. Introduire une demande d'attestation sécurité incendie

Aucun établissement touristique ne peut être exploité sans attestation de sécurité incendie. Demande à introduire auprès de la Commune qui mandatera la Zone de Secours pour une visite sur place. Celle-ci est obligatoire et payante.

3. Introduire une demande de permis d'urbanisme

Depuis le 30 janvier 2023, la création/l'ouverture d'un hébergement touristique est soumise à un permis d'urbanisme. Le permis d'urbanisme doit être obtenu avant la mise en location !

4. S'enregistrer auprès du CGT

CGT = Commissariat Général au Tourisme
S'enregistrer et remplir une déclaration d'exploitation (Gîte, Chambre d'hôtes, B&B, Airbnb, etc.)

Il est à noter que dans le cadre d'une **MODIFICATION D'AFFECTATION** d'un hébergement touristique en logement (dans le cadre d'une cessation d'activité de location touristique par exemple, c'est à dire lorsqu'un gîte est transformé en habitation destinée à la location à l'année ou lorsque le propriétaire veut y habiter), une demande de permis est également nécessaire.

5. Vous déclarer auprès du service des taxes

Il existe une taxe sur le séjour. Celle-ci s'élève pour l'année 2024 à 117,13 € par unité de logement. Cette taxe est indexée chaque année. À cela s'ajoute la taxe sur les immondices. Celle-ci dépend de la capacité de l'établissement de séjour.

6. Établir un règlement d'ordre intérieur

Celui-ci sera rédigé en plusieurs langues et mis à disposition des vacanciers.

7. Apposer une affiche reprenant les coordonnées de la personne de contact

Cette affiche sera située à l'entrée de la propriété et visible de l'extérieur.

Service Urbanisme - 080 799 639 - urbanisme@malmedy.be

Service Prévention - 080/799 660 - prevention.incendie@malmedy.be

Service Taxe - 080/799 637 - taxes@malmedy.be

Service Tourisme - 080/799 668 - tourisme@malmedy.be

<https://www.tourismewallonie.be/hebergements/declaration-dexploitation/>

Pour toute question d'ordre général sur les hébergements touristiques, n'hésitez pas les contacter !

PRODUCTEURS LOCAUX

Interview

Rencontre avec l'élevage de la Platte Point de vente à Bellevaux



Pouvez-vous vous présenter et nous parler un peu de votre parcours en tant qu'éleveur ?

Nous avons débuté, avec mon mari, en 1992 peu après notre mariage. Nous avons acheté une vache et un veau. Notre projet qui a débuté à la maison n'a fait que grandir si bien qu'en 2002 mon mari a arrêté de travailler alors qu'il était maçon de formation pour reprendre la ferme laitière de son papa et de son oncle.

Ensuite, nous avons construit une étable Blanc Bleu Belge chez nous à Lasnenville. Deux ans après, nous avons entamé la construction d'une seconde étable. En 2018, notre fils a rejoint l'aventure en apportant l'idée des colis de viande qui ont été une vraie plus-value pour le projet.

En 2020, notre fille a également rallié le projet et nous avons alors décidé d'ouvrir un petit comptoir de vente à la cave afin de pouvoir vendre en plus petite quantité.

De fil en aiguille, cela a pris de l'ampleur et comme la cave devenait trop petite, nous avons pris la décision de restaurer l'ancienne salle des parents en boucherie. En 2023, les plans étaient déposés et nous avons pu inaugurer notre point de vente fin février 2024.

Qu'est-ce qui vous a incité à ouvrir un point de vente en milieu rural ?

Tout d'abord, on dénigrerait énormément le Blanc Bleu en disant que c'est sec, que ça n'a pas de goût, que c'est blanc... J'expliquais alors aux clients que la différence entre les grandes surfaces et nous c'est que la plupart des grandes surfaces prennent des taureaux entre 14 et 16 mois qui donnent une viande plus maigre et plus claire et que nous proposons de la vache qui est beaucoup plus rouge, plus grasse. De notre côté, nous les mettons à l'engraissement pendant deux mois où elles ont le temps de refaire de la viande.

De plus, lorsque la bête quitte le mardi la ferme et est proposée en boucherie le jeudi, elle est encore pleine d'eau, ce que nous ne faisons pas. Nous laissons minimum 10 jours afin de permettre de perdre entre 3 et 5 % de son eau et c'est ce que le client ne trouvera pas dans sa poêle.

Ce n'est que de la structure et du goût. Cette expertise et cette exigence de qualité nous ont motivés à présenter un comptoir afin de vivre dignement de notre production étant donné le prix que le marché nous proposait pour nos bêtes, cela prenait sens.

Quels types de produits proposez-vous ?

Viande, volaille, fromage, le porc de chez PQA ainsi que quelques produits d'épicerie proposés par les producteurs locaux comme les pommes de terre, le chocolat, la confiture, ...

Comment pensez-vous que l'ouverture de ce point de vente bénéficiera à la communauté locale, notamment dans un contexte où les agriculteurs sont confrontés à des difficultés économiques et sociales ?

Les villageois sont contents de ne pas devoir se déplacer jusque Malmédy. C'est aussi une démarche écologique qui permet de diminuer les déplacements liés à notre alimentation, de réduire la consommation d'essence. En plus, ils ont tout sous la main et peuvent également profiter d'un plat-traiteur avant de rentrer chez eux en fin de journée si le temps ne leur a pas permis de cuisiner. Tout le monde y gagne.

Quels sont vos projets futurs pour votre point de vente ?

Il y en a plein mais nous allons d'abord prendre le temps de trouver notre point d'équilibre entre le point de vente et la ferme afin de pouvoir envisager le futur sereinement.

Les producteurs locaux

Acheter local, c'est vital

À Malmedy, nous avons la chance de pouvoir compter sur un tissu de producteurs diversifié et historiquement bien implanté. L'intérêt de consommer en circuits courts, de soutenir l'activité économique locale et d'adopter un mode d'alimentation sain se conjuguent dans ce nouvel espace du bulletin communal. Un zoom faisant la part belle à un sujet d'actualité prendra place dans chaque nouvelle édition. Cette fois, nous prenons le temps d'aller à la rencontre des producteurs locaux. Ces personnes passionnées qui vivent proches de la nature et s'évertuent à l'amener jusque dans nos assiettes sont indispensables à la dynamique d'économie circulaire.

Vous souhaitez les soutenir ? Rien de plus simple.

Nous avons réalisé une carte non-exhaustive des producteurs locaux. Ainsi, vous pouvez vérifier lequel est proche de vous et choisir de consommer en conscience, de saison et par ce geste, soutenir tout un secteur qui a besoin de vous. Avec un essentiel qui guide notre quotidien tel que l'alimentation, il est possible de changer le monde ou au moins d'y contribuer, à notre niveau.



La plupart des produits sont disponibles dans les différents lieux de distribution alimentaire implantés sur la commune de Malmedy.

Cette carte est également mise à disposition sur notre site internet et fait l'objet d'une mise à jour régulière.

- 1. ANTOINE Jean-Marie**
Viande bovine (Limousin) BIO
Thier Destockeux, 14 - Ligneuville
- 2. ASS. ÉLEVAGE DE LA CHARMILLE** Viande bovine (blonde d'aquitaine) BIO
Mont-Rue des Avrûles, 4 - Mont
0476/98 61 47
- 3. BODARWÉ Clément**
Viande bovine et lait BIO
Route des Aminces 5 - Géromont
080/33 75 41
- 4. BODARWE Romain**
Viande bovine, lait et céréales BIO
Hédumont, Route du Panorama, 41
- 5. CAD'RINE Asbl - Anne Lise**
Maraîchage BIO
Cligneval, 5 bte B - 0472/972715
- 6. RENIER Michelle et NEUVILLE Albert - Miel** Heche 8 - Bellevaux
0495/583103
- 7. GABRIEL scril**
Poissons Av. de Norvège, 1
Malmedy - 080 33 01 80
- 8. DIFFELS Antoine**
Viande bovine (limousin) et lait BIO
Al Gofe, 30 - Chôdes
080/229489
- 9. ELEVAGE DE LA PLATTE ZANDER Jérémie**
Viande Bovine (BBB, Rouge Pie de l'est) et lait
Rue des doyards 7 - Bellevaux -
0498/547021
- 10. ÉPICERIE DES CHAMPS** (Jardin des sourdants)
ABINET Gilles & VLIEGEN Noëlle
Maraîchage BIO
Rue Neuve, 29 - Malmedy
0471/54 43 48
- 11. FERME DE LAMON**
ADAM Henri & MARAITE Yvette
Lait, yaourt BIO
Lamonriville
- 12. FERME DU TAPEU**
Lait BIO Planche 25 - Bellevaux
0472/43 22 30
- 13. FERME DU BAILEU LERUSSE Adrien**
Viande bovine (Montbéliarde),
Fromage BIO
Route du Bayehon, 19 - Xhoffraix
0495/71 13 53
- 14. FERME DUPONT HOFFMANN Adrien**
Producteur bio de taurillon
limousin et d'oeufs
Chemin des myrtilles 10
Burnenville
0494/45 16 28
- 15. FERME GOFFINET GOFFINET Quentin**
Polyculture BIO
Reculémont, 4 - Bellevaux
0472/87 65 68
- 16. FERME GRODENT GRODENT Raphaël**
Maraîchage, viande bovine (limousin) BIO
Route de Spa, 52 - Burnenville
0477/377232
- 17. FRAMBOISERIE DE MALMEDY - DE TENDER Yves**
Confitures, soupes
Chemin des potiers, 10
Burnenville - 080/33 03 35
- 18. GL'ASTRID - BASTIN Astrid**
Glaces
Thier du bac 14 - Pont
0472/87 65 68
- 19. GONAY Jacques et Christine**
Lait BIO Route du Monument 21
Géromont - 0493/659861
- 20. HEINEN-KUNATH Kerstin**
Viande bovine et ovine BIO
Route du Barrage, 53 - Chôdes
- 21. LE PONTAGER CRANSVELD Emmanuel**
Maraîchage BIO - 0497/12.58.90
Thier de la Principauté, 10B - Pont
- 22. LEDUR Dominique**
Volaille BIO
Planche Bellevaux - 0495/38.16.61
- 23. LEJOLY Serge**
Lait et fromage BIO
Vers la Croix, 21 - Ligneuville
080/57 18 71
- 24. LEMAIRE Valérie**
Viande bovine et lait BIO
Route du Panorama 53 - Géromont
- 25. LES AMIS DU DOMAINE DE BURNENVILLE asbl**
CHEBIL Mourad
Maraîchage, Miel BIO
Route de Spa, 52 - Burnenville
0477/37 72 32
- 26. LES LÉGUMES ET LES RUCHES DES GRANDS PRÉS - PIETTE Olivier**
Maraîchage, Miel
Route de Falize, 79 - Malmedy
- 27. LES MERINGUES DE BILL MICIUK Jean-Marc**
Pâtisseries (Meringues au feu de bois) - Ligneuville - 0498/257608
- 28. MARECHAL Michel**
Viande bovine, Lait BIO
Rue de la Laiterie, 30 - Bellevaux
0499/815430
- 29. MATHONET s.a - MATHONET Olivier** Truite BIO
Rue Borgueuse hé, 1 - Pont
0495/326470
- 30. SALADECHEESE Danckers Solange** Fromage, yaourt
Chemin des quartiers, 6 - Ligneuville
0473/708193

Liste issue du Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers.



MALMEDY

MOBIL'EST

Service de transport social géré par l'équipe para-communale :

- PCS de la Ville de Malmédy – 0485/239120
- La Commune de Waimes – 080/689163
- CPAS de la Commune de Trois-Ponts
– 0499/055974

En 2023, 19 chauffeurs bénévoles de Malmédy, Waimes et Trois-Ponts ont véhiculé 92 membres. effectué 558 trajets, équivalents à 21.877 km.

Les coordinateurs de ces trois communes sont à la recherche de bénévoles pour véhiculer les personnes qui rencontrent des difficultés de déplacements et qui disposent d'un faible revenu. Autrement dit : les personnes pour lesquelles les transports en commun ne sont pas adaptés et pour lesquelles les taxis sont trop chers.

Les chauffeurs – des bénévoles

Puis-je donner un coup de main ?

OUI !

Si je possède un véhicule personnel en ordre d'assurance, que j'aime le contact humain et que j'ai du temps à consacrer, je peux devenir chauffeur volontaire pour la centrale et aider les citoyens de ma commune.

S'agit-il d'un revenu complémentaire pour les chauffeurs ?

NON !

Il ne s'agit pas d'une activité lucrative. La somme perçue par les chauffeurs est un remboursement de leurs frais.

Utilisateurs

Pour qui ?

Pour pouvoir s'inscrire comme utilisateur de la Centrale des Moins Mobiles, il y a deux conditions :

1. Condition liée aux revenus : ne pas percevoir l'équivalent de plus de deux fois le Revenu d'Intégration Sociale (RIS)
2. Être "moins mobile" : avoir des difficultés pour se déplacer et ne pas avoir la possibilité d'utiliser un transport en commun.

Ces difficultés peuvent être liées à l'âge, à un handicap, mais aussi simplement à un manque d'offre de transports en commun. Il peut s'agir d'une situation temporaire.

Comment ça marche ?

Il suffit de prendre contact avec la centrale (voir n° au début de l'article) et s'inscrire comme utilisateur et de payer les frais d'inscription annuels.

En cas de besoin, on appelle la centrale qui cherchera un chauffeur bénévole pour assurer le trajet.

Combien ça coûte ?

Les frais d'inscription comme utilisateur de la centrale s'élèvent à :

- 19 € par personne pour un an
- 24€ par famille pour un an

En ce qui concerne les trajets, il convient de payer un défraiement au chauffeur pour les kilomètres parcourus. A l'heure actuelle, les frais sont de 0,4269€/km (départ domicile du chauffeur – retour domicile du chauffeur) plus les éventuels frais de parking.

Pour aller où ?

Raisons sociales : visites familiales, courses, démarches administratives, activités culturelles, ...

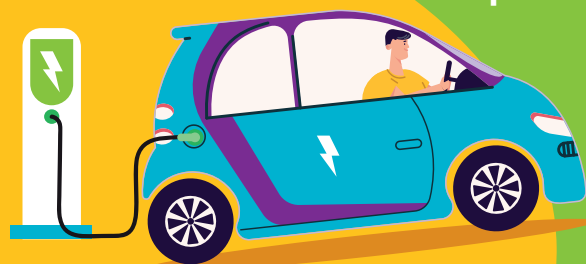
Les déplacements ne se limitent pas à l'entité de la commune.

Dimanche **21 avril 2024** | 10-18h

MALMEDY EXPO

Forum des mobilités

Une journée en famille pour
explorer les innovations de demain



> nouvelles mobilités à tester

- Voitures électriques, hybrides et microvoitures
- Vélos électriques, cargos et véhicules intermédiaires
- Autopartage et covoiturage

> bourse aux vélos

- Bourse aux vélos d'occasions
- Ateliers de réparations vélos

balades vélo

15-25km balisés

> animations

- Circuits de karts • Simulateur d'éco-conduite • Démonstration de trial
- Ateliers créatifs • Concerts pour enfants • Châteaux gonflables et garderie aux canaillous
- Jeux en bois • Ambiance musicale • Petite restauration

> conférences / échanges

13h30 : La voiture électrique, côté pile -côté face
15h00 : Une voiture partagée entre voisins ?
17h00 : Le « slow tourisme », l'art de voyager en prenant son temps.

Programme complet



ZONE DE POLICE

Les changements à la police



En 2023, dans le cadre de leur travail de fin d'étude à l'ECOPOL Liège, les Aspirants Inspecteurs Principaux WARLAND, SOQUETTE et SIMON ont eu pour mission de travailler sur la refonte de la fonctionnalité « Accueil » au sein de la Zone de Police STAVELOT-MALMEDY (comprenant également les communes de Lierneux, Trois-Ponts, Stoumont et Waimes).

De quoi s'agit-il ?

En résumé, il faudra désormais que le citoyen prenne rendez-vous sur le site internet de la Zone de Police afin de déposer une plainte. Il suffira de se rendre sur la page internet suivante : <https://www.police.be/5290/fr/>. Un lien sera disponible afin de rediriger le citoyen vers un agenda en ligne. Dans un menu déroulant, il pourra choisir le type de plainte qui sera assorti de conseils relatifs à celle-ci (type de documents ou données à emporter avec soi). Le temps consacré à la plainte sera fonction de la nature du fait sélectionné.

Le citoyen sélectionne la Maison de Police de son choix ainsi que la date, le créneau horaire, etc. Lorsqu'une Maison de Police est saturée et qu'aucune disponibilité n'est relevée à une date déterminée, le citoyen a l'opportunité

de choisir une autre Maison de Police.

QUAND LE RENDEZ-VOUS EST FIXÉ, LE FUTUR PLAIGNANT REÇOIT UN MAIL AINSI QU'UN MAIL OU SMS DE RAPPEL.

Le rendez-vous peut être supprimé soit par le plaignant, soit par le policier.

Toutes les Maisons de Police de la Zone travailleront avec ce système les cinq jours ouvrables de la semaine. Quatre Maisons de Police (Waimes, Trois-Ponts, Lier-

neux et Stoumont) bénéficient d'un jour de fermeture fixe par semaine. Afin de bien saisir le principe, nous implémentons un tableau plus explicite ci-dessous :

POUR LES FAITS DITS

« URGENTS » CEUX-CI FERONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT EN DEHORS DE LA PLAINTÉ SUR RENDEZ-VOUS.

Pourquoi un tel changement ?

Ce projet a vu le jour suite à la réalisation de discussions en interne et dans un souci d'amélioration continue.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Malmedy	Sur rendez-vous 08:00 - 12:00 13:00 - 17:00	Sur rendez-vous 08:00 - 12:00 13:00 - 17:00	Sur rendez-vous 08:00 - 12:00 13:00 - 17:00	Sur rendez-vous 8:00 - 12:00 13:00 - 17:00	Sur rendez-vous 08:00 - 12:00 13:00 - 17:00



Une analyse détaillée de la situation, une identification des problèmes, une analyse de risques ainsi qu'un sondage du personnel et de la population ont été réalisés. Plus de nonante-trois (93) pourcents des citoyens sondés se sont dit intéressés par un système de plaintes sur rendez-vous.

La mise en place de cette fonctionnalité sera effective le 1er avril 2024.

Refonte du système de caméras de surveillance pour la ville de Malmedy :

Depuis près d'un an, l'Inspecteur Principal DALLEUR (chef de la Maison de Police de Malmedy) et le Commissaire LECOQ (directeur

opérationnel de la Zone de Police) mènent un projet de refonte du système de caméras de surveillance de la ville de Malmedy.

Le système actuel compte dix-huit (18) caméras de surveillance au total. Le nouveau projet en comptera quarante-six (46). En plus des dix-huit (18) endroits déjà ciblés, cela permettrait d'en cibler huit (8) de plus, en l'occurrence, les axes d'entrées et de sorties de ville ainsi qu'une partie de l'extra-centre.

Le projet a été soumis en commission communale en date du 28 novembre 2023 et a été mis sur pied après avoir relevé plusieurs éléments, à savoir :

1. Le vieillissement du système actuel,
2. Les pannes assez régulières,
3. L'opportunité d'une couver-

ture plus étendue (zones intéressantes non- couvertes actuellement),

4. La performance de l'outil au niveau du travail d'enquête.

Un réseau de caméras de surveillance plus étoffé et performant représente une plus-value pour nos services ainsi qu'au bénéfice de la population.

DALLEUR Vincent,
Inspecteur
principal OPJAPR
Chef de service
Maison de police de Malmedy



Logements modulaires

Dans le contexte dramatique de la guerre d'invasion russe en Ukraine, les citoyens, les pouvoirs locaux, régionaux et fédéraux se sont mobilisés afin de trouver des solutions d'accueil humaines des réfugiés et construire ensemble une réponse adéquate face à ces parcours de vie difficiles.

Depuis août 2022, le Gouvernement wallon a approuvé l'octroi d'une aide au profit des communes, des CPAS et de la Société Wallonne du Logement (SWL) en vue de soutenir le relogement de ressortissants ukrainiens. Dans ce cadre, le déploiement de logements modulaires faisait partie des solutions de relogement.

La Ville de Malmedy a été sollicitée et a accepté l'installation d'un logement modulaire à Bévercé (près du Camping) et deux logements modulaires à Malmedy (Champ de l'Abby). Ces habitations, entièrement subventionnées, sont meublées et équipées.

Une fois la période de relogement des ressortissants ukrainiens passée, la commune pourra utiliser ces habitations pour d'autres personnes le nécessitant suite à des incendies, des inondations ou



autres. Ces habitations modulaires pourront renforcer l'offre de logements de transit et d'insertion ou à destination de jeunes citoyens malmédiens. Localement, le CPAS qui est en charge de la gestion de ces infrastructures pourrait alors en faire bon usage en tant que logement temporaire d'urgence en cas, par exemple, d'un incendie ou d'un événement météorologique intense, pour tout logement devenant brutalement insalubre ou pour tout usage qui permettrait d'accompagner un processus d'insertion socio-culturelle.

Nous savons malheureusement que les crises surviennent de plus en plus régulièrement et disposer d'une offre de logements de crise sur notre territoire mais aussi d'avoir une expérience de gestion est une opportunité.

Ô à l'nut', c'èst ~~bun~~ger rapôrt do GIEC



Lu GIEC, c'è-st-on-organe siyintifike intèrnacionâl
ki a po mission d'èvaluwer lu candj'mint climatike.
Duvins su djèrin rapôrt, i prezinte çou k' i fât fé,
â pus vite, po poleûr continuwer à bin vikî so nosse
bone Tère.

MÈS, CÂZÎ NOUK N' ÈNNÈ DJÂZE ...

**Volà pocwè on v's-a
aponti on p'tit rézumé
à-z-èpwarter**
(à léhe, nin à magnî bin sûr !)



Vous avez une question concernant le compostage ou le paillage à domicile ?

Vous désirez composter à domicile mais vous ne savez pas par où commencer ?

Vous rencontrez quelques difficultés pour obtenir un bon compost ? Une mauvaise odeur ?

Des nuisances ? Et que faire de mes déchets de jardin ?

Les assistants compostage sont là pour vous aider !

Citoyens ou agents communaux, ils ont suivi une formation alliant théorie et pratique pour apprendre les gestes essentiels à la production d'un compost de qualité à domicile.

Les compostières, l'outillage nécessaire et surtout les règles d'or du compostage et du paillage n'ont plus de secret pour eux. Leur objectif est maintenant de pouvoir partager leurs connaissances avec ceux qui en ont besoin.

Réduire les déchets de cuisine en fabriquant son compost et réduire les déchets de jardin en les utilisant comme paillage présente de nombreux avantages économiques et écologiques.

Comment les joindre ?

C'est très simple, un coup de fil ou un mail pour leur soumettre votre situation et vos questions et ils vous conseilleront avec plaisir !

Une question plus complexe ? Pas de panique ! Ils sont 235 au total à avoir suivi la formation en 2022 et 2023 sur la zone d'IDELUX Environnement.

Le réseau des assistants compostage ainsi constitué est un atout pour vous soutenir !

Sur votre commune, vous pouvez contacter les citoyens ci-dessous :

Daniel ADAM - 0498 53 82 89

daniel.adam4960@skynet.be

Andreas HOCK

andreas@hock.be

Des conférences « grand public » organisées en 2024 !

Venez assister gratuitement à une séance d'information sur le compostage et paillage à domicile. On vous y expliquera

comment réaliser un compost de qualité, comment l'utiliser et comment gérer ses déchets de jardin en paillage. Les participants auront l'opportunité de gagner une compostière !

Suivez l'actualité sur la thématique

IDELUX Environnement organise régulièrement des actions de prévention sur la thématique du compostage & paillage.

Plus d'infos sur www.idelux.be

> Déchets >

Réduire mes déchets

Vous y trouverez également la brochure sur le compostage « mon pote le compost ».



5 CONFÉRENCES
GRATUITES

Tous au compost !

Un bon plan pour réduire les déchets et prendre soin de la terre.

En collaboration avec les communes de la zone IDELUX Environnement

Printemps 2024

À GAGNER : UNE COMPOSTIÈRE



**Initiative Spécifique
Personnes Âgées**
SERVICE DE SANTÉ MENTALE MALMEDY

www.ssmmalmedy.be
080 33 81 65



Vous avez plus de 60 ans, vous ressentez un mal-être et vous avez envie d'en parler avec un professionnel ?

Un de vos proches âgé est en difficulté et aurait besoin de soutien ?

Vous avez besoin de soutien dans l'accompagnement d'un de vos proches âgés ?

L'Initiative Spécifique Personnes Âgées de Malmedy propose un accompagnement psychologique, psychiatrique et social.

L'équipe rencontre les personnes au sein de notre service et sur les lieux de vie (domicile et maisons de repos)

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Initiative Spécifique Personnes âgées (ISPA) fait partie du Service de Santé Mentale de Malmedy.

Un Service de santé mentale (SSM) est une structure ambulatoire qui répond aux difficultés psychologiques et psychiatriques de la population par une approche pluridisciplinaire.

Son but est de soutenir les citoyens de son territoire et de promouvoir la santé mentale.

L'ISPA est spécialisée dans l'accompagnement psychologique, psychiatrique et social des personnes âgées ainsi que dans le soutien des proches et professionnels qui les entourent.

Depuis une vingtaine d'années, l'ISPA accompagne les personnes concernées par des questions liées au vieillissement, dans le but de favoriser leur bien-être et de maintenir leur autonomie, si nécessaire en concertation avec le réseau professionnel.

L'équipe rencontre les personnes au sein du service et sur les lieux de vie (domicile et maisons de repos), au sein de six communes (Malmedy, Stavelot, Trois-Ponts, Waimes, Stoumont et Lierneux).

L'équipe intervient également dans les maisons de repos de Theux, Spa et Jalhay.

L'équipe propose aussi des groupes de parole pour résidents en maisons de repos et différentes formes de soutien aux professionnels : groupes de parole et de réflexion, supervisions, formations, etc.

Le tarif des consultations psychologiques est abordable et soumis au remboursement de la plupart des mutualités. Pour les consultations avec la psychiatre, le tiers payant est appliqué.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet www.ssmmalmedy.be ou à contacter l'équipe au 080.33.81.65

MINIBUS PMR du PCS

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Malmedy met son minibus PMR à disposition de toute personne en chaise roulante, et ce, pour tout type de transport.

À charge de l'utilisateur : carburant + 0,25 € TVAC du kilomètre.



Infos et réservations :

Administration du PCS - 0485/239.120
pcs@malmedy.be



UNE ACTION CONCERTÉE ET LOCALE CONTRE LES ADDICTIONS

Le C.C.A.A. existe depuis janvier 2021, et est passé en 2023 sous statut d'une asbl. Care Consulting Against Addictions signifie : prendre soin des personnes dépendantes et lutter, là où elles en sont et telles qu'elles sont, contre leurs assuétudes (alcool, drogues, médicaments).



Chaque mardi après-midi au Centre Médical Cavens, Place de Rome, se tiennent trois activités conjointes, trois axes de prise en charge :

- une consultation médicale dédiée « addictions » où quatre médecins généralistes formés reçoivent la personne en demande et tiennent un dossier médical partagé.
- un accueil personnel, un suivi individuel psycho-social et une gestion de la salle d'attente, par un travailleur social mis à disposition par le CRF « les Hautes Fagnes ».
- un groupe de « Pair-Aidance », lieu de rencontre et de partage animé par d'anciens patients, et encadré par deux psychologues émanant du Service de Santé Mentale « l'Espoir » et une animatrice du P.C.S. de la Ville de Malmedy.

Toutes ces activités sont gratuites, les personnes doivent cependant être en ordre de mutuelle. Elles doivent aussi être domiciliées ou avoir leur résidence principale à

Malmedy, ou dans les cinq communes voisines : Waimes, Stavelot, Trois-Ponts, Stoumont ou Liernux. La personne doit encore choisir un pharmacien de référence.



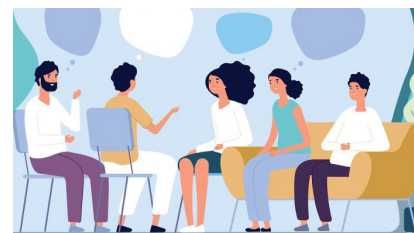
Les objectifs de nos collaborateurs sont de quatre ordres :

- tenter avec la personne de gérer sa consommation et les psychotropes souvent associés
- maintenir ses droits sociaux et fondamentaux, avec l'aide des institutions publiques (PCS, CPAS, O.A., ...)
- réduire les risques associés à la dépendance et promouvoir la santé physique et psychique
- susciter la motivation à l'arrêt de la consommation, par le recours ultérieur à des prises en charge plus importantes (institutions de cure ou de postcure, hôpitaux psychiatriques, ...).

L'objectif de ces propositions est de permettre à la personne addictive de rester socialement insérée.

Elles participent aussi à accroître la sécurité de l'espace urbain, en réduisant les incivilités et la petite délinquance.

Ce sont les raisons qui amène la Ville de Malmedy à soutenir le CCAA asbl, au travers de la collaboration du P.C.S. et d'une aide financière importante. Le LIONS-Club « Haute Fagne » apporte également son soutien. Le CRF « Hautes Fagnes » et le SSM « l'Espoir » nous offrent leur collaboration active. Nous avons également introduit une demande de subvention à la Région Wallonne. Tout cela devrait permettre au CCAA d'engager prochainement du personnel à temps-partiel, pour pérenniser son offre auprès de ces personnes en souffrance et en attente.



CONTACT :

Centre Médical Cavens,
Place de Rome,
le mardi de 13 à 15h



Dr Philippe NOEL
0495/020795
noel.ph@skynet.be

ÉCOLES

Ecole de Géromont

Les 4 saisons de VIVE LA VIE !

Cette année, l'école de Géromont en voit de toutes les couleurs. L'ensemble de l'équipe éducative (maternelle et primaire) a décidé d'organiser quatre grandes journées ayant pour thème les quatre saisons.

Durant ces journées, nos élèves sont rassemblés en groupes verticaux (tous les âges confondus, des plus grands de primaire aux plus petits de maternelle). Et si cela peut surprendre au début...Et bien cela fonctionne.

Tous nos élèves ont déjà pu réaliser de nombreuses activités en commun : Land Art, danses, dessins, chants ...

C'est avec un peu de nostalgie que nous pensons aux deux belles journées de l'automne et de l'hiver, mais c'est avec le sourire que nos élèves pensent aux deux prochaines journées du printemps et de l'été !

Ecole de Xhoffraix-Longfaye

La fête à la maison... de la science

Les élèves de Xhoffraix et de Longfaye ont eu l'occasion de visiter la maison de la science à Liège.

Lors de cette excursion, nos élèves ont eu la tête dans les étoiles, mais pour la bonne cause ! Au planétarium, ils ont découvert bon nombre de choses. Par la suite, inspirés par Neptune, nos scientifiques ont exploré les mers et appris à connaître leurs faunes.

Trop COULE l'Aquarium.

Après le monde du silence, les amis de P3 et P4 ont étudié les différents aspects du son.

Quel VOLUME d'apprentissage ! Les P5 et P6 se sont attaqués à l'optique. Et on leur en a mis plein la VUE !! Une belle aventure scientifique pour tous nos élèves !

Ecole du Centre



Les clowns de l'école du Centre sont de sortie...

Lors du 1er jeudi Gras, les petits clowns du centre ont défilé dans les rues de Malmedy au rythme de la fanfare.

Les enfants parés de leur beau costume sont allés saluer les résidents des maisons de repos des Arcades et du Grand Fa.



Pour célébrer cette période carnavalesque, les classes maternelles ont pu profiter d'une visite au musée du carnaval

Ecole de Burnenville



Cette année, la rentrée scolaire a été riche en activités diverses : spectacle interactif à l'école, ateliers de jardinage et cuisine, création de la mascotte du feu de Saint Martin... Mais notre projet principal fut le petit déjeuner à l'école.

Il nous a permis d'apprendre à faire du pain et des mirours chez Cap Terre, de la confiture à la Framboiserie et du beurre, du jus de pommes, du chocolat à tartiner avec l'aide de parents ou grands-parents. Ce projet nous a également permis de visiter la ferme d'où allaient provenir nos œufs brouillés. Le fromage et le lait aussi étaient locaux !

Ce fut avec plaisir que nous avons dégusté tous ensemble

(enfants, accueillantes, enseignants et association de parents venus nous aider) les délicieux produits confectionnés par nos soins.

Ce projet nous a également appris à coopérer (les plus grands ont aidés les plus petits) et il a pu être prolongé en classe avec des sujets autour de l'alimentation saine.

Ecole de Pont



L'animation génération 0watt

En septembre, avec toute la classe de P5/P6 nous sommes allés à Thirimont pour visiter les éoliennes.

Il y avait plusieurs ateliers. Nous avons fait du vélo sur place. Il était sur une petite roulotte qui produit de l'électricité. Parfois c'était plus facile, parfois plus difficile.

Dans une autre tente, nous avons réalisé une expérience en chauffant de l'eau froide sans la mettre au micro-onde. Nous avons mis l'eau dans un pot avec un capuchon et nous l'avons mis dans un seau d'eau chaude.

Dans la 3^e tente, nous avons regardé à quoi sert l'énergie. A la fin, nous sommes un peu montés dans l'éolienne. Il faut mettre un harnais de sécurité pour grimper à l'échelle mais aussi un casque. Nous avons découvert comment elle fonc-

tionne. C'était très intéressant.

Cette activité rentre dans notre thème de l'année qui est de devenir une génération 0Watt, c'est-à-dire de ne pas gaspiller les différentes énergies. C'est important pour notre planète, pour notre futur. Nous sommes accompagnés durant toute l'année par des animatrices afin de trouver des solutions contre le gaspillage.

Nous avons placé des panneaux dans l'école et nous avons expliqué nos solutions aux élèves de Madame Simone.

La planète a besoin de nous tous.

Thomas, élève de sixième année

Ecole de Ligneuville



Jour vert avec la Grande Maison à l'école

Le vendredi 26 janvier, les élèves de l'école de Ligneuville ont passé une excellente journée avec la Grande Maison. Cette journée était créative et productive ! Elle nous a permis d'apporter un peu de chaleur et de couleurs dans l'école. Même le soleil était de la partie l'après-midi !

Grâce à du matériel de récupération, plusieurs ateliers étaient organisés. Un atelier menuiserie a permis aux enfants de construire un petit salon en palettes dans la cour. Un atelier peinture a servi à décorer les murs intérieurs et extérieurs de notre belle petite école. De déli-

cieuses soupes pour le repas de midi et une excellente salade de fruits pour le goûter ont été préparées dans l'atelier cuisine.

Un grand merci aux animateurs de la Grande Maison, aux enfants, aux institutrices, aux parents, aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont permis que cette journée soit une réussite ! C'était top !

Ecole de Bellevaux



Carnaval

TU NE ME RECONNAITRAS PAS,
J'AI COUPÉ DES BOUTS DE
TAFFETAS.

TU NE ME RECONNAITRAS PAS,
J'AI MIS MES DENTS DE
DRACULA.

TU NE ME RECONNAITRAS PAS,
JE ME SUIS DÉGUISÉ POUR
JEUDI GRAS.

On pensait qu'il s'agirait d'un "one shot", mais voilà maintenant plusieurs années que les élèves de Bellevaux et leurs enseignants se démènent pour offrir aux parents, grands-parents, voisins... un cortège plein de bonne humeur.

Cette année, les métiers nous ont inspiré des artistes peintres, des chimistes fous, des pizzaiolos rigolos, des chefs de chantiers déjantés, des fleuristes hauts en couleurs et des apiculteurs passionnés.

Chaque classe a confectionné son costume.

Notre joyeuse troupe ainsi masquée a sillonné les rues du village au son d'une petite fanfare composée de parents, amis et élèves de l'école.

Même la pluie n'a pas osé gâcher la fête, qui s'est clôturée à la salle par un bal pour les enfants.

Ecole des Grands Prés



Maternelle :

Au Cereki

Les élèves de la section maternelle ont eu le plaisir de se rendre au Cereki à Liège où ils ont pu non seulement faire de la psychomotricité mais faire un plongeon dans la piscine. Ce fut un moment de plaisir pour tout le monde.

Primaire :

Cinéma

Début février, les élèves de la section primaire de l'école des Grands-Prés ont eu la chance de visionner le reportage « C'est Mâm'd'y ! » de Patrick et Sylvain LIENNE. Après la séance de cinéma, les élèves de P1 et leurs enseignantes ont mené une discussion. Ils ont dessiné et écrit leurs moments préférés.

Carnaval

L'école des Grands-Prés a la chance de pouvoir participer chaque année au Carnaval à sa façon.



Premièrement, les élèves de toutes les classes de maternelles, comme de primaires ont pu participer au cortège du premier jeudi gras sur le thème « les Grands Prés voient la vie en fluo ! ».

Deuxièmement, ils ont organisé un bal masqué où petits et grands pouvaient s'amuser, se défouler, chanter et danser...

Après, ils ont eu droit à de succulentes gaufres préparées par l'Association de Parents de l'école !



Ecole de Chôdes

Cap sur les sciences

Après avoir été invitée à la première du film « C'est Mâm'di » et avoir testé le curling, la classe de 5/6 de l'école de Chôdes a eu la chance de participer, à l'aide de « Cap Sciences » à deux matinées scientifiques basées sur différents thèmes : chaleur et température, les poulies et les engrenages, l'électricité et de la fleur au fruit. Lors de chaque séance, les enfants émettent des hypothèses, les vérifient par l'expérimentation et en tirent des conclusions.

De vrais petits savants en devenir !



Commission Locale de Développement Rural

DES ACTIONS DANS NOS QUARTIERS ET VILLAGES

Groupe de travail « Biodiversité » cherche passionnés !



Suite à l'engouement des citoyens pour la préservation de la biodiversité dans la commune, lors de la rencontre de février,, la CLDR (Commission Locale de Développement Durable) vient de lancer un nouveau Groupe de travail sur le sujet.

Intéressé(e)s ? Vous voulez en savoir plus ?

Envoyez un mail à cldr@malmedy.be avec pour objet « biodiversité »

Une quarantaine de Malmédiens ont répondu présents à la consultation citoyenne sur le thème de la biodiversité.

Dans un premier temps, Justine Dewilde et Didier Fortemaïson de la Fondation Rurale de Wallonie ont présenté la subvention annuelle wallonne « BiodiverCité » d'un montant de 10.000€.

Ensuite, Isabelle Pairoux, architecte au service travaux de la Ville de Malmedy, en charge du dossier pour Malmedy nous a fait découvrir les différents projets déjà réalisés ou en cours de réalisation sur le territoire de la commune.

Toute la seconde moitié de la rencontre a été dédiée à la consultation des citoyens. Les échanges ont été fort fertiles : pas moins de 85 propositions ont été collectées !

- 24 concernant la préservation de la faune, de la flore et des habitats écologiques,
- 24 concernant la préservation de la trame bleue (rivières, ruisseaux, étangs, marres),
- 37 concernant la trame verte et cœurs de village.

Un comité de pilotage, constitué d'experts issus d'associations de préservation de l'environnement, du DNF (Département Nature et Forêts), du contrat de rivière Amblève-Rour, de représentants de la population et des différents services communaux impliqués se réunira pour déterminer les idées soumises au prochain appel à projets.

Pour suivre les projets, continuer à proposer des actions, mettre en commun nos réflexions et chercher les ressources suffisantes pour les mettre en œuvre, un groupe de travail biodiversité a été constitué.



CIMETIERES

Cimetière forestier

Les habitants de notre commune ont désormais la possibilité d'opter pour une inhumation dans le "Cimetière forestier de Bambusch" à Amblève. La forêt funéraire, une alternative au cimetière, prendra place entre Amblève et Schoppen sur environ 80 ha et sera accessible à de nombreux citoyens de la partie francophone de l'arrondissement de Verviers dont les citoyens malmédiens.

Généralités et localisation

Un cimetière forestier est assimilé à un cimetière traditionnel d'un point de vue juridique. Il est dès lors public et accessible à toute personne. Comme les cimetières traditionnels, le cimetière forestier est interconfessionnel et, ouvert à l'ensemble des convictions religieuses et philosophiques. La commune d'AMBLÈVE, en est responsable. La gestion du « cimetière forestier Bambusch » incombe à un gestionnaire et un comité d'accompagnement, qui agissent en se fondant sur le présent règlement mais également en harmonie avec la législation en vigueur. Le « cimetière forestier Bambusch » se trouve à proximité de la localité d'Amblève et est aisément accessible en empruntant des chemins asphaltés.

Droit d'utilisation et période de repos

Le « cimetière forestier Bambusch » est à disposition comme dernière demeure pour toutes les personnes originaires et/ou ayant élu domicile dans les communes suivantes :

- les neuf communes de la Communauté germanophone de Belgique que sont Amblève, Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren et Saint-Vith
- les neuf communes limitrophes situées en Région wallonne : Baelen, Gouvy, Malmedy, Plombières, Trois-Ponts, Stavelot, Vielsalm, Waimes et Welkenraedt.

La période de repos dans le « cimetière forestier Bambusch » s'élève à 50 ans. À l'expiration de ce délai, la famille a la possibilité de prolonger la sépulture selon les dispositions en vigueur à cet instant ou de la réutiliser.

Une demande écrite de la famille permet de mettre un terme anticipé à la période de repos. Une telle démarche ne confère cependant aucun droit au remboursement



d'une partie ou de l'ensemble des coûts liés à la mise à disposition de la concession funéraire.

Types de tombe et marquages

Le « cimetière forestier Bambusch » est un lieu de dépôt des cendres de personnes défunt(e)s en forêt. La condition préalable à une inhumation dans le cimetière forestier consiste, dès lors, en une crémation préalable dans un crématorium. Les cendres de crémation sont déposées dans une urne cinéraire biodégradable mise à disposition par la commune, selon une profondeur usuelle (80 cm) et à proximité d'un tronc d'arbre.

Les possibilités d'inhumation suivantes sont en outre proposées dans les zones forestières dégagées (clairières) :

- urne accompagnée de plantes hors sol
- nouvelle plantation. Les urnes sont déposées selon la profondeur usuelle et à proximité du nouvel arbre. Il doit s'agir d'une essence de bois feuillu indigène (hêtre, chêne)
- prairie de pierres (grandes pierres du Wolfsbusch) permettant d'inhumer des urnes

Les arbres, prairies de pierres et emplacements des urnes sont répertoriés sur des cartes. Une liste reprend les tombes vendues, les noms des personnes qui y reposent ainsi que leurs dates d'inhumation. Une plaque nominative directement fixée aux arbres indique le nom des défunts (nom, prénom, année de naissance, année de décès ou encore mention « Anonyme »). La zone dégagée et la prairie de pierres sont également pourvues de plaques nominatives et répertoriées sur des cartes.

Aucune tombe individuelle ne peut être distinguée. Les plantations réalisées sur les concessions, le travail du sol ainsi que le dépôt de quelconques décorations tombales, de bougies et de bougies de cimetière sont interdits.

L'ensemble des arbres doivent garder leur caractère naturel. L'aspect de la forêt doit être conservé et ne peut être modifié.



Contact, informations complémentaires et prises de rendez-vous

Pour obtenir des informations et prendre rendez-vous via l'adresse mail :

standesamt@amel.be

Indiquez toujours votre numéro de téléphone et quelqu'un vous rappellera.



La Ville de Malmedy reçoit le label "Handycity", une reconnaissance de son engagement dans l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap.

Handycity® est un label qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, de vie de tout un chacun.

La commune s'engage à signer et respecter la « charte communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap », regroupant des engagements dans cinq grands domaines tels que la sensibilisation, l'accueil (au niveau de la petite enfance ou de l'intégration (para)scolaire par exemple), l'emploi, l'accessibilité ou les loisirs.

Malmedy poursuit ainsi son engagement pour une société inclusive et plurielle.

TRAVAUX

Le chantier Avenue du Pont de Warche avance bien.

Les travaux se poursuivent et le calendrier est respecté. C'est pourquoi nous tenons à remercier l'ensemble des parties impliquées qui font le maximum pour minimiser l'impact des travaux sur notre quotidien. Nous vous remercions également toutes et tous pour votre compréhension et votre patience durant ce chantier qui entre dans sa dernière phase.



TRAVAUX

Villa Steisel

Les travaux de la Villa Steisel ont débuté.

Comme la Villa Lang et l'Hôtel de Ville, la Villa des Lilas, devenue Villa Steisel, a été édifée au début du XXe sur l'emplacement de deux granges de tanneries à l'initiative du papetier Jules Steinbach d'après les plans de l'architecte malmédien Fritz Maiter. Cette villa a été construite pour Laure, la seconde fille de Jules Steinbach. Elle épousa en 1897, Louis-Marie Steisel. Les deux tours qui dominent l'ensemble donnent au bâtiment un air de petit château. Le cartouche au sommet du pignon aux formes galbées, encadré de timides volutes, atteste de la dénomination « Villa des Lilas ».

En 1928, Monsieur Steisel, veuf, vend l'immeuble à la Banque Nationale de Belgique qui en fait son siège jusqu'en 1956. À cette date, le bâtiment devient la propriété de la Commune de Bévercé qui y installe sa maison communale jusqu'en 1976.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, le bâtiment a été occupé par le « Wehrmeldeamt » (Bureau de milice). Suite à la fusion des communes en 1977, la villa devient la propriété de la Ville de Malmedy.

Après diverses occupations successives, des travaux sont envisagés par la Ville de Malmedy afin de préserver et valoriser ce patrimoine urbanistique exceptionnel.

Cette rénovation concerne des menuiseries extérieures, les travaux de stabilité, la charpente, la toiture, les techniques spéciales (HVAC-Sanitaire-Electricité-Ascenseur) et les travaux de parachèvements.

Un subside UREBA d'un montant de 115.946,10€ a été obtenu afin de couvrir une partie des charges engendrées par les travaux de rénovation.

Les différentes entreprises impliquées devraient s'atteler à la mise en œuvre du chantier durant les 4 prochains mois afin de permettre à la société de logement de service public FAGNES & PLATEAU (anciennement Foyer Malmédien) d'investir une partie de la Villa. D'autres modalités d'occupation seront prévues d'ici la fin des travaux.

On a tous droit à un foyer chaleureux

Obtenez de l'aide pour payer votre facture de chauffage

Le Fonds Social Chauffage est une initiative du gouvernement, des CPAS et du secteur pétrolier.



Nouveau ! La permanence pour l'introduction des demandes d'allocation de chauffage aura lieu tous les mardis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h au CPAS de Malmedy, Place des Arsilliers – 2A.

Vous pouvez bénéficier d'une allocation de chauffage si vous vous chauffez au gasoil de chauffage, au pétrole lampant, au gaz propane en vrac et si vous appartenez à une des catégories suivantes :

1^{ère} catégorie : Les personnes bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé. (!! l'ensemble des personnes majeures du ménage doivent être bénéficiaires du statut BIM).

2^{ème} catégorie : les ménages à faibles revenus : le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 23.851,17 augmentés de € 4.413,54 par personne à charge.

3^{ème} catégorie : les personnes surendettées.

Pour vérifier si vous répondez aux conditions de revenus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage.

Pour introduire une demande, veuillez-vous munir des documents suivants :

- votre carte d'identité,
- une copie de la facture ou du bon de livraison avec le prix/litre (maximum 60 jours après la livraison),
- si vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture
- si vous êtes suivi en règlement collectif de dettes, une copie de la décision d'admissibilité ou d'une attestation de votre médiateur.

Pour de plus d'informations vous pouvez visiter www.fondschauffage.be ou contacter le CPAS au 080/79.97.30.



Fonds Social Chauffage



L'asbl Article 27 a pour mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

Son but est de garantir un accès à l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket permettant de participer à la vie culturelle, par la découverte d'événements artistiques et culturels (cinéma, danse, expos et musées, festivals, musique, patrimoine, théâtre, spectacles, ...) pour 1,25€ seulement. Ce sont les organismes sociaux partenaires de l'asbl article 27 qui assurent la distribution de ces tickets (le CPAS de Malmedy en fait partie).

Pour tous renseignements complémentaires au sujet des partenaires culturels d'article 27, consultez le site : <https://article27.be/Article-27-Verviers>

ADRESSES UTILES

SERVICE POPULATION, ETAT-CIVIL ET ACCUEIL

2, rue J. Steinbach

Accès au public : Lu. > Ve : 8h30 à 12h. - Lu., me. et ve. de 13h30 à 16h.
En dehors de ces plages horaires et le samedi matin, sur rendez-vous.
Travail à bureaux fermés les mardis et jeudis après-midi.

Service Population

080/79.96.34 - Fax 080/33.96.08
population@malmedy.be

Service Etat-Civil

080/79.96.26 - 080/79.96.23
Fax 080/33.96.08
etat-civil@malmedy.be

Service Accueil

080/79.96.66 - Fax 080/33.92.32
accueil@malmedy.be

SERVICE URBANISME

9, Place du Châtelet
080/79.96.39 - Fax 080/77.06.64
urbanisme@malmedy.be

Accès au public :

Lu. > ve. : 8h30 à 12h. Sur rendez-vous en dehors de ces créneaux.
Travail à bureaux fermés les mardis et jeudis après-midi.

SERVICE ÉNERGIE

(sur rdv) Rue J. Steinbach, 1
080/79.96.58
simon.grodent@malmedy.be

RECETTE COMMUNALE

8, Place du Châtelet
080/79.96.27 - Fax 080/33.81.49
daniel.antonello@malmedy.be

Accès au public :

Lun - mer & ven : de 8h30 à 11h30

SERVICE TECHNIQUE (TRAVAUX)

181, route de Falize
080/79.96.20
marc.arens@malmedy.be

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

7A, Place du Châtelet
080/79.99.30

Accès au public :
Mardi : 9h à 18h
Mercredi : 9h à 19h
Jeudi : 9h à 14h
Vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 16h
Sur rendez-vous pour les écoles, associations et collectivités
malmedy@wamabi.be
www.wamabi.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE

2, rue J. Steinbach
080/79.96.24

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE « M@LMÉDIA »

7A, Place du Châtelet
080/79.99.35
epn@wamabi.be

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

2, rue J. Steinbach
vanessa.degraef@malmedy.be
080/79.96.16

HALL DES SPORTS

1, Av du Pont de Warche
080/79.90.50
hall.sport@belgacom.net

ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE

9, Place du Châtelet
080/79.96.62 - 080/79.96.52
tourisme@malmedy.be
www.malmedy-tourisme.be

MALMUNDARIUM

10, Place du Châtelet

Accès au public :
Du mardi au dimanche de 10h à 17h - fermé le lundi
Juillet - août de 10h à 18h (7/7)
080/79.96.68
info@malmundarium.be
www.malmundarium.be

SALLES DU MAMUNDARIUM

Sébastien Guns
080/79.96.68
sebastien.guns@malmedy.be

SALLE DE LA FRATERNITÉ

Jérôme Caudron
0496/12.57.35
jerome.caudron@chram.be

MAISON DU TOURISME HAUTES FAGNES CANTONS DE L'EST

29a, Place Albert 1er

Accès au public :
10h à 18h - Dimanche de 10 à 17h
Fermé les lundis et mardis en basse saison
080/33.02.50
info@oostbelgien.eu

ACADÉMIE DE MUSIQUE

2, Ruelle des Capucins
080/33.89.25
aca.malmedy@skynet.be

Accès au public :
Du lundi au jeudi : 13h30 à 18h
Samedi : 09h à 12h

HALL « MALMEDY EXPO »

3, rue Frédéric Lang
080/39.82.32
rca@skynet.be

PLAINE DE JEUX COUVERTE « LES CANAILLOUS »

3, rue Frédéric Lang
0494/26.34.85

CRÈCHE « LA RIBAMBELLE »

Ruelle des Capucins, 15
080/33.08.26

CENTRE HOSPITALIER REINE ASTRID

2, rue Devant les Religieuses
080/79.31.11

CPAS

2a, Place des Arsilliers
080/79.97.30 - Fax 080/79.97.49

POLICE LOCALE DE MALMEDY

Zone de Stavelot - Malmedy
1, rue F. Lang
080/28.18.00
Fax 080/28.18.97
zp.stavelotmalmedy.mpmalmedy@police.belgium.eu

Accès au public :
Du lundi au vendredi :
8h à 12h - 13h à 16h30
Mercredi de 13h à 19h
101 en cas d'urgence

POMPIERS Z.S.5 W.A.L.

1, Sur Le Meez
4980 TROIS-PONTS
080/55.22.00
info@zs5wal.be

Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h à 16h.
112 en cas d'urgence

PARC À CONTENEURS

1, Avenue de Norvège
080/33.93.11

Hiver, du 31 octobre au 1er mai

- Du lundi au vendredi : 10h à 18h
- Samedi : 9h à 18h
- Fermé le dimanche et les jours fériés légaux

AGENCE LOCALE EMPLOI MALMEDY

7B place du Châtelet
080/86.48.07

Accès au public :
Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 9h à 11h30

COMMUNITY MANAGER

benoit.camberlein@malmedy.be

Suivre l'actualité de la ville :

www.facebook.com/
CommunedMalmedy



www.instagram.com/
villedemalmedy/



twitter.com/VMalmedy



LE COLLEGE

Bourgmestre :

Jean-Paul BASTIN
Sécurité, Agents constatateurs,
Enseignement - garderies, Patrimoine, Cultes
E-mail : jean-paul.bastin@malmedy.be
Secrét. : Fabienne LEJOLY - 080/79.96.18
Secrét. Enseignement :
Yvette LEMAIRE - 080/79.96.24

1er Echevin :

André Hubert DENIS
Economie (Industrie, PME, Commerce), Tourisme (camping), Nouvelles Technologies et Innovations Technologiques, Culture - académie - salle de la Fraternité, Bibliothèque, Ludothèque, EPN, Agriculture et sylviculture, Bien-être animal.
Gsm : 0498/90.54.87
E-mail : andre.hubert.denis@malmedy.be
Secrét. Commerce : Yvette LEMAIRE
080/79.96.24

2e Echevin :

Ersel KAYNAK
Urbanisme, Logement, Aménagement du Territoire, Collecte et gestion des déchets privés, Santé, Affaires sociales
Gsm : 0496/25.17.89
E-mail : ersel.kaynak@malmedy.be
Secrét. : Brigitte FRECHES - 080/79.96.39

3e Echevin :

Mathieu BRONLET
Sports et loisirs, Jeunesse, Accueil Temps Libre (stages), Petite enfance (crèches), Interculturalité, Aînés, Jumelages
Gsm : 0498/13.43.78
E-mail : mathieu.bronlet@malmedy.be
Secrét. : Benoît FOURGON - 080/79.90.50

4e Echevin :

Simon DETHIER
Finances, Informatique communale, Personnes en situation de handicap, Démocratie et participation citoyenne : informations communales, revue communale, site internet, réseaux sociaux, ruralité, PCDR et énergie (POLLEC), Etat-Civil, population, Personnel Communal
Gsm : 0487/69.69.65
E-mail : simon.dethier@malmedy.be
Secrét. : Renaud MATHONET - 080/79.96.32

5e Echevine :

Catherine SCHROEDER
Travaux, Mobilité, parkings, Environnement, espaces verts, espaces naturels, apiculture, eau, Propreté, gestion des déchets publics, Cimetière, Bâtiments communaux
Gsm : 0494/86.45.67
E-mail : catherine.schroeder@malmedy.be
Secrét. travaux : M. ARENS - 080/79.96.20
Secrét. mobilité : A. MUNSTERS - 080/79.96.60

Présidente du CPAS

Aline PIERRE
CPAS, Homes
Gsm : 0495 93 42 64
E-mail : aline.pierre@cpasmalmedy.be
Secrét. CPAS : Laurence Colienne - 080/79.97.30

Directeur Général : Bernard MEYS

e-mail : bernard.mey@malmedy.be
Secrét. : Fabienne LEJOLY - 080/79.96.18

Plus d'infos : www.malmedy.be